

CHAMPIONNATS SUISSES DE PATINAGE ARTISTIQUE 2019

1. Conditions de participation

1.1 Catégorie Minimes (U12)

Filles

Le nombre de participantes est limité à 40. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, au maximum trois patineuses remplaçantes selon la liste des « Personal Best » peuvent être inscrites à leurs places. Après le 16 janvier 2019 aucune patineuse ne se déplace vers le haut. L'organisateur a droit au maximum à deux positions de départ supplémentaires pour des patineuses qui ne figurent pas sous les 40 meilleures sur la liste des « Personal Best ». Au cas où se trouve sous les patineuses remplaçantes déplacées vers le haut une (ou même deux) qui est (sont) membre(s) du club organisateur, la règle de la phrase précédente sera suspendue, c'est-à-dire le club organisateur n'aurait plus le droit à une position de départ supplémentaire ou au maximum à une.

Toutes les participantes patinent le programme court et le programme libre.

La championne suisse Minimes U12 2018 monte en catégorie Espoirs (ou plus haut si en possession des tests requis) et ne peut pas défendre son titre.

Les deuxièmes et troisièmes du classement peuvent monter en catégorie Espoirs.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

1.2 Catégorie Espoirs (U13)

Filles

Le nombre de participantes est limité à 40. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, au maximum trois patineuses remplaçantes selon la liste des « Personal Best » peuvent être inscrites à leurs places. Après le 16 janvier 2019 aucune patineuse ne se déplace vers le haut. L'organisateur a droit au maximum à deux positions de départ supplémentaires pour des patineuses qui ne figurent pas sous les 40 meilleures sur la liste des « Personal Best ». Au cas où se trouve sous les patineuses remplaçantes déplacées vers le haut une (ou même deux) qui est (sont) membre(s) du club organisateur, la règle de la phrase précédente sera suspendue, c'est-à-dire le club organisateur n'aurait plus le droit à une position de départ supplémentaire ou au maximum à une.

Toutes les participantes patinent le programme court et le programme libre.

La championne suisse Espoirs U13 2018 monte en catégorie Cadets (ou plus haut si en possession des tests requis) et ne peut pas défendre son titre.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

Garçons (U14)

Tous les garçons patinent le programme court et le programme libre.

Le champion suisse Espoirs U14 2018 peut défendre son titre s'il remplit les conditions d'âge mentionnées dans les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

Le champion suisse Espoirs U14 2018 peut monter en catégorie Cadets indépendamment des conditions d'âge et de tests.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

1.3 Catégorie Cadets

Filles U14

Le nombre de participantes est limité à 30. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, au maximum trois patineuses remplaçantes selon la liste des « Personal Best » peuvent être inscrites à leurs places. Après le 27 décembre 2018 aucune patineuse ne se déplace vers le haut.

Toutes les filles patinent le programme court et le programme libre.

La championne suisse Cadets U14 2018 peut défendre son titre si elle remplit les conditions d'âge mentionnées dans les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

La championne suisse Cadets U14 2018 peut monter en catégorie Cadets U15 indépendamment des conditions d'âge et de tests.

La championne suisse Cadets U14 2018 peut monter en catégorie Juniors ou Mixed Age indépendamment des conditions d'âge et de tests.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

Filles U15

Le nombre de participantes est limité à 30. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, au maximum trois patineuses remplaçantes selon la liste des « Personal Best » peuvent être inscrites à leurs places. Après le 27 décembre 2018 aucune patineuse ne se déplace vers le haut.

Toutes les filles patinent le programme court et le programme libre.

La championne suisse Cadets U15 2018 monte en catégorie Juniors ou Mixed Age (ou plus haut si en possession des tests requis) et ne peut pas défendre son titre.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

Garçons U16 et couples

Tous les garçons et les couples patinent le programme court et le programme libre.

Les champions suisses Cadets U16 2018 peuvent défendre leur titre s'ils remplissent les conditions d'âge mentionnées dans les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

Les champions suisses Cadets U16 2018 peuvent monter en catégorie Juniors indépendamment des conditions d'âge et de tests.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

1.4 Catégorie Juniors

Dames

Le nombre de participantes est limité à 24. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, au maximum trois patineuses remplaçantes selon la liste des « Personal Best » peuvent être inscrites à leurs places. Après le 27 décembre 2018 aucune patineuse ne se déplace vers le haut.

Toutes les dames patinent le programme court et le programme libre.

La championne suisse Juniors 2018 peut défendre son titre si elle remplit les conditions d'âge mentionnées dans les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

La championne suisse Juniors 2018 peut monter en catégorie Elite indépendamment des conditions d'âge et de tests.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

Messieurs et couples

Les messieurs et les couples patinent le programme court et le programme libre.

Les champions suisses Juniors 2018 peuvent défendre leur titre s'ils remplissent les conditions d'âge mentionnées dans les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

Les champions suisses Juniors 2018 peuvent monter en catégorie Elite indépendamment des conditions d'âge et de tests.

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

1.5 Catégorie Mixed Age

Dames

Le nombre de participantes est limité à 18. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, au maximum trois patineuses remplaçantes selon la liste des « Personal Best » peuvent être inscrites à leurs places. Après le 27 décembre 2018 aucune patineuse ne se déplace vers le haut.

Toutes les dames patinent le programme court et le programme libre.

La championne suisse Seniors B 2018 peut défendre son titre (dans la catégorie Mixed Age).

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

Messieurs

Tous les messieurs patinent le programme court et le programme libre.

Le champion suisse Seniors B 2018 peut défendre son titre (dans la catégorie Mixed Age).

Les heures d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

1.6 Catégorie Elite

Dames

Le nombre de participantes est limité à 18. La sélection se fait d'après la liste des « Personal Best ». La date limite est le 12 décembre 2018. En cas de désistements, aucune patineuse ne se déplace vers le haut. Les gagnantes des médailles de la saison 2017/2018 seront qualifiées en plus, à condition qu'elles ne peuvent pas présenter un « Personal Best ».

Toutes les dames patinent le programme court et le programme libre.

Messieurs et couples

Tous les messieurs et tous les couples patinent le programme court et le programme libre.

2. Généralités

2.1 Tirage au sort pour le programme court et l'ordre de départ pour le libre

Tirage au sort du programme court

Les participants seront départagés en deux groupes pour le tirage au sort – indépendamment du nombre (« early » avec les nombres de points inférieurs et « late » avec les nombres de points plus élevés) et selon la liste des « Personal Best ».

En cas de nombre impair de participants, le groupe avec les « Personal Best » plus élevés sera plus grand. La répartition dans les groupes d'échauffement sera effectuée après le tirage au sort; ainsi, au milieu du champ des participants peut se trouver un groupe « mélangé ».

Les patineurs ayant les nombres de points inférieurs (« early ») tirent les numéros de départ de la première partie de la compétition; le groupe « early » est départagé en deux sous-groupes, l'un sans points « Personal Best » et l'autre avec points « Personal Best ». Les premiers numéros de départ sont tirés par les patineurs sans points « Personal Best ». Ensuite, les patineurs avec points « Personal Best » tirent le restant des numéros de départ du groupe « early ».

Les patineurs avec les nombres de point plus élevés (« late ») patinent le programme court dans la deuxième partie. Ce groupe est également départagé en deux sous-groupes. Les 12 meilleurs de la liste « Personal Best » tirent les derniers 12 numéros de départ de la fin; les patineurs restants tirent les premiers numéros de départ du groupe « late ». Si, dans le groupe « late », on a 12 patineurs ou moins, le groupe ne sera plus départagé.

L'ordre de départ du libre est tiré au sort selon les ISU Technical Rules Single & Pair Skating, Rule 579.

Tirage au sort du programme libre

- Les 3 patineurs les mieux classés après le programme court tireront les 3 derniers numéros de départ du dernier groupe.
- Les patineurs classés 4^{ème} à 6^{ème} après le programme court tireront les 3 premiers numéros de départ du dernier groupe.
- Les patineurs classés 7^{ème} à 9^{ème} après le programme court tireront les 3 derniers numéros de départ de l'avant-dernier groupe.
- Les patineurs classés 10^{ème} à 12^{ème} après le programme court tireront les 3 premiers numéros de départ de l'avant-dernier groupe.

2.2 « Personal Best » pour la saison 2018/2019

Toutes les catégories

Le « Personal Best » pour les championnats suisses sera pris en compte uniquement dans la catégorie respective. Par exemple, un « Personal Best » obtenu dans la catégorie Juniors ne peut pas être utilisé pour les championnats suisses Elite et vice versa.

Juniors/Mixed Age: Le « Personal best » ne compte que s'il a été réalisé dans la catégorie dans laquelle le patineur/la patineuse est inscrit pour les championnats suisses. Lors des Swiss Cups, le patineur/la patineuse doit impérativement participer dans la catégorie des championnats suisses dans laquelle il a été inscrit. Dans le cas contraire, le « Personal best » ne pourra pas être pris en considération.

Dès la saison 2018/2019, l'ISU adoptera un important changement dans l'évaluation des éléments. Il y aura 11 GOES (de -5 à +5). En outre, les "BV" Base Value seront adaptés. C'est pour cette raison aucun résultats de la saison 2017/2018 ne seront pris en compte pour la saison 2018/2019.

Pour le nombre « Personal Best », tous les résultats obtenus entre le 22 août 2018 et la date de la compétition respective (pour Elite, Juniors et Mixed Age: Date limite 12 décembre 2018) seront pris en compte lors des compétitions suivantes:

- Compétitions Swiss Cup saison 2018/2019.
- Résultats des compétitions du calendrier ISU et concours internationaux inter-clubs de la saison 2018/2019 (par ex. Alpenpokal, etc.*).

* Veuillez noter que le « Personal Best » pour les catégories Minimés U12, Espoirs U13 et Cadets U14/U15 n'est pris en considération que si les contenus des programmes court et libre de ces catégories correspondent à ceux de la catégorie ISU Advanced Novice. La catégorie Advanced Novice doit comprendre impérativement un programme court et un programme libre. Le professeur et/ou l'athlète sont tenus de faire parvenir les résultats à Madame Yvonne Mazahery (yvonne.mazahery@sunrise.ch) (site internet sur lequel on peut trouver les résultats et/ou « Judges Scores »).

2.3 Publication, organisation, jurys et panels techniques

Les championnats suisses sont publiés par Swiss Ice Skating; l'organisation et le déroulement est assumé par une association régionale ou par un club en collaboration avec Swiss Ice Skating.

Tous les jurys et panels techniques sont convoqués par Swiss Ice Skating.

Pour toutes les informations voir les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

2.4 Frais d'inscription

Les frais d'inscription pour les participants sont à verser sur le compte Postfinance IBAN CH02 0900 0000 8400 5561 2 de Swiss Ice Skating au plus tard pour la date mentionnée dans [Conditions de participations CS – annexe 1](#).

Aucune finance d'inscription n'est remboursée.

Swiss Ice Skating
Commission Figure

Sandor Galambos

Ittigen, le 20 juin 2018